

# LES RENCONTRES TECHNIQUES DE LA FEDELIMA

23 & 24 janvier 2018  
Paloma // Nîmes



# présentation

Les Rencontres Techniques proposées par la FEDELIMA sont des temps forts qui capitalisent et nourrissent des problématiques soulevées par les adhérents tout au long de l'année, via des groupes de travail spécifiques et des listes de discussions qui favorisent les partages de réflexions et de ressources au quotidien.

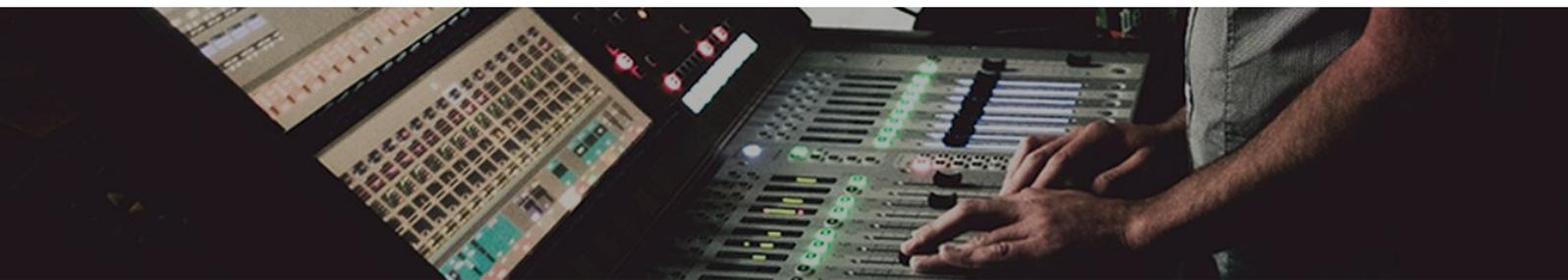
Programme  
des  
Rencontres  
p.3/8

Le plus souvent annuelles, ces Rencontres sont axées sur des thématiques partagées avec les adhérents tout au long de l'année qu'il s'agit d'approfondir et de problématiser avec d'autres regards et analyses. Elles sont ouvertes aux adhérents mais aussi aux partenaires impliqués sur les thématiques traitées (acteurs locaux, réseaux d'acteurs, organisations professionnelles, partenaires publics, etc.).

Programme  
en bref  
p.9

La première journée de ces Rencontres est ainsi co-organisée avec AGI-SON qui, en partenariat avec le CNV et la SACEM, poursuit sa tournée de rencontres dédiées au décret « sons amplifiés ». Ces journées ont été lancées suite à la parution du décret du 7 août 2017 s'appliquant à tous les lieux diffusant des « bruits » ou sons amplifiés et sont ouvertes à l'ensemble des professionnels qui souhaitent s'informer et échanger sur les problématiques que cette nouvelle réglementation soulève.

Informations  
pratiques  
p.10/11



## Partenaires associés



centre national  
de la chanson des  
variétés et du jazz



# mardi 23 janvier

🕒 **9H00 : ACCUEIL À PALOMA**

🕒 **10H00 : OUVERTURE DES RENCONTRES TECHNIQUES**

🕒 **10H30 - 12H00 : PLÉNIÈRE ORGANISÉE PAR AGI-SON**

Présentation du décret et des différents points qui impacteront le secteur du spectacle vivant : niveaux sonores abaissés, limitation des basses fréquences, intégration du plein air, enregistrements...

## INTERVENANT(E)S



**JACKY LEVECQ**  
Président du Comité Scientifique  
d'AGI-SON



**ARNAUD PESLIN**  
Ingénieur du son, ancien directeur  
technique de L'Echonova,  
consultant freelance

**12H00-14H00 : DÉJEUNER**

🕒 **14H00 - 15H30 : DEUX GROUPES DE TRAVAIL EN PARALLÈLE**

💡 **Atelier 1 – Régisseurs / Ingénieurs son d'accueil en salle & Régisseurs / Ingénieurs son tournants avec des artistes**

Les lieux disposent d'un système son permanent, d'une équipe technique composée en général d'un régisseur général et/ou un directeur technique et/ou un (ou plusieurs) régisseur(s) son permanent(s). Elles font appel à des intermittents du spectacle pendant la durée des exploitations de concerts (les directeurs techniques et/ou régisseurs généraux ne sont pas forcément présents lors des spectacles). De plus, les artistes en tournée ont généralement leur propre équipe technique son (régisseur façade et régisseur retours). La régulation des niveaux sonores dépend donc pour partie des artistes sur scène (le son du plateau est lié à leur propre amplification personnelle), à leur équipe technique et à celle du lieu. Or, ces personnes se rencontrent pour la première fois quelques heures avant le show...

Comment alors mettre en place un processus efficient permettant de gérer correctement les niveaux sonores, en respectant à la fois la réglementation pour le public, le code du travail et l'esthétique artistique proposée ?

## ANIMATEUR



**ARNAUD PESLIN**  
Ingénieur du son, ancien directeur technique de L'Echonova, consultant freelance

Les lieux ne disposent pas obligatoirement d'un système de sonorisation ou d'équipe technique. L'exploitant ne connaît pas forcément le matériel du groupe et ne maîtrise pas le son qui est produit sur scène (lorsqu'il y en a une) souvent à proximité immédiate du public. Les exploitants ne sont pas toujours au fait de la réglementation et ne la maîtrise pas car relativement complexe (compréhension des dBA et C, de l'émergence, etc.).

Nécessités :

- D'informer & former les exploitants sur la réglementation
- De sensibiliser aux risques qui y sont liés : émergences sur le voisinage, risques auditifs pour le public et pour les salariés.
- De réfléchir à des outils de gestion sonore simples, efficaces et peu coûteux.
- D'être en lien étroit avec le groupe de travail 2 pour que les musiciens soient sensibilisés et formés sur la gestion de leur son sur scène.
- Développer des outils de sensibilisations adéquates pour les gestionnaires et le public de ces lieux.

## ANIMATEUR



PEYOT

Directeur technique de la Tannerie (Bourg-en-Bresse) et représentant du SMA

**15H30-16H00 : PAUSE**

## **16H00 - 17H30 : DEUX GROUPES DE TRAVAIL EN PARALLÈLE**

 **Atelier 3 – Régisseurs de studios de répétition et musiciens, transmission de bonnes pratiques et gestion du son sur scène**

Les questions de gestion sonore sont souvent considérées par les musiciens comme relevant de la technique. Or, la réalité est qu'un son de scène mal maîtrisé va impacter le mix du régisseur ou ingénieur du son qui s'occupe de la façade et du son perçu par le public. Les musiciens sont l'un des maillons de cette chaîne qui doit prendre conscience de sa part de responsabilité. Les musiciens suivent parfois une formation dans un conservatoire ou une école de musique actuelle, mais une majorité sont autodidactes ou se forment dans des associations. Il est donc difficile d'intégrer ces problématiques dans leurs formations initiales. Il y a un lieu où une grande majorité se retrouve : les studios de répétition. Travailler avec les régisseurs de ces studios pour sensibiliser les artistes au plus tôt est donc pertinent. Brosse un panorama des actions existantes sur le sujet, dans les studios de répétition, et réfléchir aux contenus d'une formation « type » qui pourrait être proposée « clé en main » aux régisseurs serait un point de départ. Un lien avec les lieux et les dispositifs qui pratiquent l'accompagnement de groupes sera également déterminant. Régisseurs de studio et musiciens, ce groupe de travail vous permettra d'échanger à ce sujet !

## ANIMATEUR



PEYOT

Directeur technique à la Tannerie (Bourg-en-Bresse)

Durée d'exposition, diffusion des basses fréquences en champ libre et impact sur le voisinage, multiplication des intervenants et dilution de la chaîne de responsabilité, sensibilisation des publics, etc. Les spécificités des festivals et, notamment, ceux en plein air, nécessitent une réflexion en 3 points :

- Les aspects administratifs
- Les aspects techniques
- La communication et la prévention des risques auditifs

Comment mettre à disposition les protections auditives à titre gratuit ?

- Gestion des stocks sur la durée de la manifestation
- Contractualiser la mise à disposition avec des associations ou organismes dédiés
- Choix et signalisation des espaces de mise à disposition
- Complément de mise à disposition en ambulatoire ou en front de scène pour les concerts à forte densité de public
- Utilisation correcte des protections auditives en intégrant le passage de la vidéo de SPF/ AGI-SON dans la programmation des clips entre les concerts.

## ANIMATEUR



JACKY LEVECQ

Président du Comité Scientifique AGI-SON

**18H00-19H30 : VISITE DE PALOMA**

**18H00-19H30 : PRÉSENTATION DE PLATEFORME AGORA**

**20H00 - DÎNER**

# mercredi 24 janvier

## 🕒 9H00 : ACCUEIL À PALOMA

## 🕒 10H00-12H00 : ATELIERS ET TEMPS D'ÉCHANGES EN PARALLÈLE

### 💡 Atelier 1 – La gestion des soirées electro : comment gérer un public à risque, quelles mesures de prévention, quels partenariats développer ?

À partir du témoignage d'un accident s'étant produit sur une soirée électro et des conséquences que cela a produit par la suite, cet atelier aura pour objectif de réfléchir collectivement aux mesures de prévention à mettre en place sur les soirées pouvant accueillir des publics à risque, mais aussi de la manière dont il est possible de travailler en amont avec les partenaires publics sur l'ouverture de ces soirées, les mesures de sécurité à mettre en place, et les partenaires associatifs de prévention et de santé.

#### INTERVENANT(E)S



**ÉRIC GUEGUEN**  
Directeur Technique au Cargo  
(Caen)



**JOËLLE CHABERT**  
Infirmière libérale  
Consultante en Réduction des Risques  
en milieu festif

#### ANIMATEUR



**THIERRY JUNGBLUT**  
Directeur technique au Moloco  
(Audincourt)



**GRÉGORY PFAUF**  
Médecins du Monde, pharmacien au  
sein de l'équipe de liaison et de soins en  
addictologie de la Pitié-Salpêtrière

### 💡 Atelier 2 – Quelles réflexions mener, quels gestes à adopter au quotidien pour éviter le gaspillage ?

À partir de la présentation d'un état des lieux sur les pratiques des structures adhérentes à la FEDLIMA en matière de développement durable, cet atelier aura pour objectif de poursuivre la réflexion globale sur ce sujet. Il abordera plus particulièrement des expériences permettant une consommation réfléchie au quotidien.

#### INTERVENANT(E)S



**BÉATRICE MAGNIER**  
Coordinatrice de l'association  
Elémen'terre (Toulouse)



**GUILLAUME DAMPENON**  
Administrateur du Bastion  
(Besançon)

#### ANIMATEUR



**NICOLAS NACRY**  
Ex-directeur technique du 106 (Rouen), intervenant développement durable  
(formation de technicien-nes du spectacle vivant, Son-Plateau-Lumière, CEM)

Dans un premier temps, ce temps d'échanges abordera les récents décrets adoptés ou en cours d'adoption et qui impactent le secteur des musiques actuelles, notamment le décret du 10 mai 2017 relatif à la participation d'amateurs à des représentations d'une oeuvre de l'esprit dans un cadre lucratif. Elle permettra ensuite de dresser un état des lieux des nouvelles réglementations, mesures, obligations (...) concernant le spectacle vivant (et plus particulièrement les musiques actuelles) en tentant de mettre en avant les principaux points à retenir ainsi que les impacts que cela peut avoir sur les acteurs et les projets de musiques actuelles. Seront ainsi rappelées les différentes réglementations et obligations relatives à l'accueil des publics dans un ERP, puis seront abordées les nouvelles obligations relatives à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, mais aussi celles liées à la sécurité des publics. Ce temps d'échange sera aussi l'occasion de faire le point sur la mise en place des moyens d'urgence.

## INTERVENANT(E)S



Stéphanie GEMBARSKI  
Coordinatrice de la vie associative et de  
l'administration générale de la FEDELIMA



JEAN-LAURENT FRICOTTÉ  
Maître d'oeuvre et conseiller  
technique en sécurité et  
accessibilité PMR



Yann PERRIN  
Conseiller technique  
au CNV

## ANIMATEUR



PEYOT  
Directeur technique à la Tannerie (Bourg-en-Bresse)

**12H00-14H00 : DÉJEUNER**

## 🕒 14H00-16H00 : ATELIERS ET TEMPS D'ÉCHANGES EN PARALLÈLE

### 💡 Atelier 4 – Création, réhabilitation, agrandissement de bâtiment... De quelle manière s'engager dans ce type de projet ?

À partir de différents retours d'expériences, cet atelier aura pour objectif de réfléchir à la manière d'enclencher des projets de création, réhabilitation et agrandissement de bâtiment : quelles réflexions avoir en amont de ces projets ? Comment associer l'environnement à ces réflexions ? Quels types de démarches ou de propositions faire auprès des partenaires publics ?

### INTERVENANTS



**SEBASTIEN CORNU**  
Co-président de l'association  
AVEC-LA GARE (Coustellet) et  
consultant dans le secteur culturel



**Yann PERRIN (à confirmer)**  
Conseiller technique  
au CNV



**BERTRAND BIENNIER**  
Coordinateur artistique  
de la SMAC 07



**JEAN-LOUIS MONTHEIL**  
Ex directeur technique de l'Institut  
Supérieur des Techniques du  
Spectacle d'Avignon et vice-  
président de Reditec

### ANIMATEUR



**PEYOT**  
Directeur technique de la  
Tannerie (Bourg-en-Bresse)

### 💡 Atelier 5 – Comment mettre en place une diffusion « hors les murs » ? (palabre)

Aujourd'hui la plupart des projets développent ou souhaitent développer une diffusion « hors les murs ». De quelle manière mettre en place cette diffusion : avec des partenariats locaux, en déplaçant l'équipe ? Comment anticiper techniquement ces projets hors les murs ? Quels sont les points de vigilance à avoir ?

### ANIMATRICE



**Stéphanie GEMBARSKI**  
Coordinatrice de la vie associative et de  
l'administration générale de la FEDELIMA

### 💡 Atelier 6 – Visite de la structure et échanges autour des équipements

### INTERVENANTS



**STÉPHANE MATUSZAK**  
Directeur technique de Paloma



**FRED JUMEL**  
Directeur de Paloma

# Le programme en bref

DÉBUT	FIN	MARDI 23 JANVIER – JOURNÉE AGI-SON 	PAGE
9h00	10h30	ACCUEIL	3
10h30	12h00	Plénière AGI-SON	3
12h00	14h00	DÉJEUNER	3
14h00	15h30	Atelier 1 – Régisseurs / Ingénieurs son d'accueil en salle & Régisseurs / Ingénieurs son tournants avec des artistes	3
14h00	15h30	Atelier 2 – « Petits Lieux », les salles de moins de 300 places	4
16h00	17h30	Atelier 3 – Régisseurs de studios de répétition et musiciens, transmission de bonnes pratiques et gestion du son sur scène	4
16h00	17h30	Atelier 4 – Les festivals de plein air vs clos	5
18h00	19h30	VISITE DE PALOMA En parallèle, démonstration de la plateforme AGORA	5
20h00	-	DÎNER	5

DÉBUT	FIN	MERCREDI 24 JANVIER	PAGE
9h00	10h30	ACCUEIL	6
10h00	12h00	Atelier 1 – La gestion des soirées electro : comment gérer un public à risque, quelles mesures de prévention, quels partenariats développer ?	6
10h00	12h00	Atelier 2 – Quelles réflexions mener, quels gestes à adopter au quotidien pour éviter le gaspillage ?	6
10h00	12h00	Atelier 3 – Veille juridique : nouvelles législations, réglementations, obligations (...) dans le spectacle vivant et les musiques actuelles	7
12h00	14h00	DÉJEUNER	7
14h00	16h00	Atelier 4 – Création, réhabilitation, agrandissement de bâtiment... De quelle manière s'engager dans ce type de projet ?	7
14h00	16h00	Atelier 5 – Comment mettre en place une diffusion « hors les murs » ?	8
14h00	16h00	Visite de la structure et échanges autour des équipements	8

[S'INSCRIRE](#)



# Informations pratiques

## LIEU DES ATELIERS ET PLÉNIÈRES

PALOMA, SCÈNE DE MUSIQUES ACTUELLES DE NÎMES MÉTROPOLE  
250, chemin de l'aérodrome  
30000 NÎMES  
04 11 94 00 10

## RESTAURATION

Tous les repas seront pris sur place, à Paloma.

Tarif des repas : déjeuner 16€ | dîner 18€  
Modalités de paiement : virement, chèque

Merci de bien vouloir contacter la FEDELIMA ([administration@fedelima.org](mailto:administration@fedelima.org) | 02-40-48-08-85) pour effectuer le règlement par virement. Au cas où il vous serait impossible d'effectuer un virement en amont, vous pourrez régler vos repas par chèque sur place.

## CONTACT LOGISTIQUE

Stéphane MATUSZAK  
[stephane@paloma-nimes.fr](mailto:stephane@paloma-nimes.fr)  
06 45 94 09 54

## ACCÈS

Plus d'informations : <http://paloma-nimes.fr/infos-pratiques/>

- Ligne 2 « CHU Carémeau - Citadelle/Paloma ». Fréquence : toutes les 10 minutes environ, jusqu'à 21h30.
- Ligne 10, jusqu'à 21h. Arrêt Villon ou Citadelle (5 min à pied).
- Lignes 11,12, jusqu'à 20h. Lignes 21 et 22 jusqu'à 19H. Fréquence : toutes les 30 minutes environ. Arrêt Paloma en face du bâtiment.

Des informations complémentaires seront envoyées aux inscrits.

## HÔTELS

### HÔTEL IBIS BUDGET GARE CENTRE

Avenue de la Méditerranée,  
Accès parking : 2 avenue du Général Leclerc  
30900 NÎMES  
08 92 68 20 36  
h7467@accor.com  
*(recommandé pour les personnes se déplaçant en train)*

### HÔTEL IBIS BUDGET NÎMES EST MARGUERITES

La Ponche Sud  
30320 MARGUERITES  
08 92 68 09 66  
H5273@accor.com  
*(recommandé pour les personnes se déplaçant en voiture)*

### HÔTEL IBIS STYLES NÎMES GARE CENTRE

19 Allée Boissy d'Anglas,  
Accès Parking : 2 Avenue du Général Leclerc  
30900 NIMES  
04 66 05 54 30  
h7574@accor.com  
*(recommandé pour les personnes se déplaçant en train)*

**PLUS D'INFOS, PLUS D'HÔTELS :** <https://thisisnotalovesong.fr/infos-pratiques>